

Présentation de l'opération : inventaire du patrimoine des communes labellisées "communes du Patrimoine Rural de Bretagne"

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35132865

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : inventaire topographique , étude d'inventaire

Désignation

Aires d'études : aire d'étude de la région Bretagne

Présentation

Label "Communes du Patrimoine Rural de Bretagne" (CPRB) et Inventaire du patrimoine

Le contexte

Qu'est-ce que le label "Communes du Patrimoine Rural de Bretagne" ?

L'association Communes du Patrimoine Rural de Bretagne a été créée en 1987 par des maires désireux de protéger et de valoriser le patrimoine architectural et paysager de leurs villages. Cette initiative s'est traduite par l'élaboration d'une Charte de Qualité qui définit les conditions d'attribution du Label et les engagements des communes. Pour y prétendre, elles doivent compter moins de 3 500 habitants répartis dans le bourg et la campagne. Le Label, attribué pour sept ans, est l'élément fédérateur qui permet aux communes adhérentes d'affirmer leur identité.

La signature de la Charte de Qualité implique une politique forte de la part des élus. Sauvegarder, restaurer, animer et promouvoir les richesses patrimoniales sont les fondements de cette dynamique collective.

Aujourd'hui, l'association qui regroupe une quarantaine de communes réparties sur quatre départements, contribue au développement touristique et culturel de la Bretagne et répond ainsi pleinement aux attentes des habitants et des visiteurs. Consulter la [Charte de Qualité](#) et la brochure de présentation de l'association [Présentation CPRB](#).

Le périmètre

L'aire d'inventaire correspond au territoire communal d'une municipalité candidate au label ou déjà labellisée, de la région Bretagne.

La méthodologie

La procédure de labellisation

Le processus d'instruction des candidatures au Label, visant à évaluer si la commune répond aux critères du label, se déroule comme suit :

- Le dépôt d'une demande motivée de labellisation accompagnée d'une délibération du Conseil Municipal sollicitant le Label, d'un questionnaire détaillé de présentation de la commune et de son patrimoine ;
- L'analyse de la candidature par l'association en collaboration avec le Comité Technique et Scientifique du Label. Cette étape comprend un repérage de tous les éléments bâtis de la commune lors d'une ou plusieurs journées de visite sur le terrain, évaluant la qualité du patrimoine bâti et paysager conformément aux critères définis dans la Charte de Qualité ;
- Le repérage implique un entretien avec le Maire, une visite du bourg et des villages. Le Comité Technique et Scientifique du Label émet un avis sur l'opportunité de la candidature qui sera validé ou non par le Conseil d'Administration de l'association ;

- En cas d'avis favorable, la commune s'engage dans une étude détaillée du patrimoine, comprenant une délibération du Conseil Municipal, des jours de visites sur la commune, et la production d'un rapport d'étude détaillé présentant la commune, ses caractéristiques paysagères et architecturales, ainsi que des recommandations. Ce rapport évalue la qualité du bâti selon des critères de classification définis dans la Charte de Qualité. La recherche documentaire s'appuie sur les archives départementales, le [centre de documentation de l'Inventaire](#) de la Région Bretagne ;
 - Une remise officielle du label par les membres de l'association à la municipalité et aux habitants avec un temps de présentation du patrimoine de la commune.
- Les patrimoines architectural et paysager des nouvelles communes sont décrits dans les études label disponibles sur le [site de l'inventaire](#).

Réalisation d'un Inventaire du Patrimoine

Conjointement à l'obtention du label, les communes sont incitées à lancer un inventaire de leur patrimoine architectural en partenariat avec le service de l'inventaire de la région Bretagne et l'association des Communes du Patrimoine Rural. Celui-ci vise à recenser chaque élément présentant un intérêt culturel ou historique ou à alimenter les anciennes enquêtes d'inventaire. Cette démarche est facilitée par l'utilisation de l'[application GLAD](#) et Gertrude en utilisant les données récoltées lors du repérage et de l'étude label.

Ces communes bénéficient du soutien financier de la Région Bretagne aux démarches d'inventaire dans les territoires labellisés ou en voie de labellisation. Lien [Aide au Patrimoine - Inventaire des Territoires Labellisés ou en Devenir](#)

La valorisation des connaissances

Compte tenu de la richesse patrimoniale des communes labellisées, les éléments d'analyse apportés par l'Inventaire concerne à la fois la connaissance, la préservation, la restauration du patrimoine ainsi que la valorisation de l'histoire de la commune.

Les connaissances récoltées sont diffusées sur les sites internet des communes labellisées et de la Région Bretagne : [Glad](#), [Patrimoine.bzh](#). La constitution d'un fonds photographique témoigne de l'état de conservation des éléments bâtis et paysager à une période donnée.

Les données peuvent contribuer à nourrir et à consolider des documents à vocation réglementaire comme les documents d'urbanisme. Elles servent à sensibiliser les propriétaires sur les particularités architecturales des bâtiments anciens afin de préserver leur qualité et d'éviter leur altération lors de travaux due à un manque de connaissances.

Avec ces données de l'inventaire, l'association CPRB conçoit un dépliant « [Balade du patrimoine](#) ». Relayé par les offices de tourisme, ce document (papier ou numérique) est un support d'aide à la visite, en autonomie, des bourgs des communes labellisées destiné aux habitants et visiteurs. Il donne des éléments de lecture par l'observation du bâti, ainsi que des faits historiques pour comprendre l'évolution du bâti.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, l'association des CPRB peut proposer une visite guidée du patrimoine du bourg comme moyen de valoriser l'inventaire menée sur le territoire.

Liens web

- Patrimoines de Bretagne : <https://patrimoines-de-bretagne.fr/>
- Communes du Patrimoine Rural de Bretagne : <https://www.tourismebretagne.com/selon-mes-envies/culture-et-patrimoine-de-bretagne/les-communes-du-patrimoine-rural-de-bretagne/>

Illustrations



Phot. Marquet Laurence
IVR53_20243530293NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Présentation de la commune de Pleine-Fougères (IA35041834) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Pleine-Fougères

Auteur(s) du dossier : Communes du patrimoine Rurale de Bretagne

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



IVR53_20243530293NUCA

Auteur de l'illustration : Marquet Laurence

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation